Rapport de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

9e édition du Parlement francophone des jeunes

Tirana, Albanie

25 au 31 juillet 2022

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne, qui a participé au 9e Parlement francophone des jeunes (PFJ) qui a eu lieu à Tirana (Albanie) du 25 au 31 juillet 2022, a l'honneur de présenter son rapport. M. **Francis Drouin**, député, président de la Section canadienne et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) était le représentant de la Section canadienne. La Section avait aussi délégué deux représentants de la jeunesse à cet événement, soit M^{me} Sylvie Giraldeau et M. Laurent Cousineau.

Plus d'une cinquantaine de jeunes âgés de 18 à 23 ans provenant des quatre régions de la Francophonie ont participé à cette réunion. M. Drouin y participait à titre de président de l'APF.

PARLEMENT FRANCOPHONE DES JEUNES

M. Drouin a procédé à l'accueil et l'ouverture du 9^e Parlement francophone des jeunes en compagnie de la présidente du Parlement albanais, M^{me} Lindita Nikolla, du maire de Tirana, M. Erjon Veliaj, du chargé de mission Europe, M. Jean-Charles Luperto et des deux porte-paroles du PFJ: M^{me} Esther Fifamè Auria Djossa du Bénin et M. Yu Cai Tian du Canada.

L'ouverture officielle a lancé le début des travaux pléniers et ceux des Commissions Politique, des Affaires parlementaires, de la Coopération et du développement, ainsi que de l'Éducation, de la communication et des affaires culturelles. M. Drouin a remercié les jeunes de leur participation et a également souligné que « le PFJ a pour objectifs de développer le sens civique et l'engagement politique des jeunes et de les sensibiliser aux valeurs de la bonne gouvernance. C'est aussi une occasion de donner une voix à la jeunesse de l'espace francophone en lui offrant un forum pour exprimer aux parlementaires ses attentes et ses aspirations ».

Le PFJ a discuté des sujets suivants :

- · la lutte contre les changements climatiques et la mise en œuvre des objectifs de développement durable;
- · la désinformation dans nos sociétés et ses impacts sur les démocraties;
- · l'espace culturel francophone et la façon de favoriser les processus de restitution de biens culturels;
- · le respect des droits de la personne dans l'espace francophone.

Les jeunes présents ont débattu des sujets énumérés ci-haut et ont aussi adopté des résolutions qui seront présentées aux commissions de l'APF concernées lors de leurs prochaines séances.

Le président de la section canadienne et président de l'APF, M. Francis Drouin, a également fait plusieurs rencontres bilatérales lors de la mission interparlementaire. Il s'est tout d'abord entretenu avec les co-porte-paroles du PFJ avec qui il a abordé le rôle de l'APF et le travail conjoint de l'organisation avec les jeunes. Il a également rencontré

la présidente du Parlement d'Albanie, M^{me} Lindita Nikolla, la présidente de la section albanaise de l'APF, M^{me} Jozefina Topalli, la vice-présidente du Parlement albanais, M^{me} Ermonela Valikaj Felaj, de même que le maire de Tirana, M. Erion Veliaj. Il a discuté avec eux de la Francophonie et de la place de la langue française en Albanie et sur la scène internationale; du rôle des jeunes au sein de la Francophonie; de la désinformation; du rôle des femmes en politique; de la cohésion sociale et de la liberté de religion; de la sécurité alimentaire et de l'économie verte; et de la situation en Ukraine.

En dernier lieu, M. Drouin a présenté l'Ordre de la Pléiade au maire de Tirana.

Respectueusement soumis,

Francis Drouin, député
Président de la Section canadienne de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Dépenses de voyage¹

Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de

ASSOCIATION la Francophonie

ACTIVITÉ 9e édition du Parlement francophone des jeunes

DESTINATION Tirana, Albanie

DATES 25 au 31 juillet 2022

DÉLÉGATION

SÉNAT

CHAMBRE DES Francis Drouin, député

PERSONNEL Jean-François Lafleur, secrétaire²

TRANSPORT 7 630,85 \$

HÉBERGEMENT 0,00 \$

HOSPITALITÉ 95,08 \$

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES 662,27 \$

CADEAUX OFFICIELS 251,96 \$

DIVERS 0,00 \$

12

¹ Seules les dépenses non couvertes par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sont incluses. ² Un crédit de billet d'avion a été émis en raison de l'annulation du voyage de ce membre du personnel.